

« Les insolites croyances de l'homme moderne, auxquelles les lettrés ne réservent habituellement que le dédain et la dérision, offrent en réalité un témoignage unique et inestimable qui peut nous instruire, paradoxalement, non pas sur l'« irrationalité » propre à des marginaux et à des fous qui s'écartent du canon officiel du savoir, mais sur la rationalité de nous tous, c'est-à-dire sur la manière dont les êtres humains emploient effectivement leurs facultés intellectuelles. Ces facultés, on les a étudiées jusqu'à présent en analysant les exploits scientifiques des Pasteur et des Einstein, cas aussi glorieux qu'exceptionnels et qui illustrent autrement mal l'usage que les hommes font quotidiennement de leur pensée. Les grandes découvertes et les idées neuves restent toujours rares, tandis que l'erreur, la naïveté et le poncif s'épanouissent richement et sans entraves, en n'épargnant personne. »

Wiktór Stoczkowski (Des hommes, des dieux et des extraterrestres : ethnologie d'une croyance moderne, Flammarion, 1999)

Introduction

« N'oubliez pas que je suis dans un établissement public et, en tant que citoyen, si je n'étais pas à la place que j'occupe, je serais en droit de demander à mon gouvernement comment sont utilisés les fonds publics. Pourquoi cette structure au sein du CNES ne donnerait-elle pas une information objective au public ? »

Jean-Jacques Velasco, Directeur du SEPRA au CNES (*OVNI Présence*, n° 52, décembre 1993)

« C'est un sujet qui est spectaculaire et très facilement médiatisable donc, à partir de là, c'est un sujet un peu sensible. Il n'en demeure pas moins que le rôle du CNES est de dépassionner le débat, de regarder avec toute la technicité et la scientificité qui s'impose, de manière très objective, ce type de phénomènes et d'essayer de les expliquer. Et c'est ce que nous essayons de faire, d'une manière transparente et efficace. »

Arnaud Bénédetti, Directeur de la Communication Externe, de l'Éducation et des Affaires Publiques au CNES (*France Info*, 22 mai 2006)

Kenneth Arnold les a vus. Pour lui, tout a commencé le 24 juin 1947 par l'observation depuis son petit avion personnel de neuf objets brillants près du mont Rainier, dans l'Oregon, alors qu'il cherchait un avion militaire disparu que jamais il ne trouva. En forme de croissant, ils filaient « à une vitesse terrifiante », mais par à-coups, comme des soucoupes qu'on aurait fait ricocher sur l'eau (« *like a saucer would if you skipped it across the water* »)¹. Cela a commencé par une dépêche de l'Associated Press rédigée à la hâte par un journaliste de l'*East Oregonian*, la feuille de chou locale, où les aéronefs mystérieux se mettent à ressembler à des soucoupes (*saucer-like aircraft*). Maintenant, l'Amérique sait que de nouveaux objets sont là, dans son espace aérien, qu'ils ont pris la forme de « soucoupes volantes » (*flying saucers*), et qu'il lui faut convaincre un monde incrédule que la saga a déjà commencé...

Les soucoupes volantes vont en effet constituer non seulement le fait divers de l'été 1947 aux États-Unis mais, rapidement, un phénomène de société en expansion mondiale. Sommées d'expliquer la chose, les autorités scientifiques et militaires ne savent quelle réponse apporter.

La première nation touchée par ce qu'il est convenu aujourd'hui d'appeler le phénomène OVNI va donc également être la première à s'y intéresser officiellement. Érigée en arme autonome en juin 1947², l'armée de l'air (*US Air Force* ou *USAF*) a très vite à cœur de justifier sa mission première – le contrôle de l'espace aérien national – en s'attaquant à l'énigme qui sillonne en apparence le ciel nord-américain. Le 23 septembre 1947, une instruction du général Nathan Twining, le chef d'état-major adjoint de l'*USAF*, confie à la branche technologique de ses services de renseignement le soin d'évaluer l'intérêt d'une telle étude.

Le groupe de travail chargé d'étudier la question, d'abord baptisé *Saucer* (« Soucoupe ») de manière plus ou moins formelle, répond par l'affirmative et est donc constitué en structure permanente sous le nom de code de projet *Sign* (« Signe ») à compter du 30 décembre 1947. Officiers du renseignement nullement formés à l'examen de témoignages et encore moins à y détecter des méprises cognitives, ses membres, partant du présupposé que les OVNI sont des engins artificiels, acquièrent très vite la certitude qu'ils ne sont pas d'origine étrangère (comprendre soviétique). En toute logique, ils ne peuvent donc qu'être d'origine extraterrestre. Ils s'en ouvrent dans un rapport suffisamment mal étayé pour que l'état-major décide d'en faire passer la plupart des exemplaires au pilon, sonnante au passage le glas de *Sign* et réaffectant ses membres à d'autres projets.

Fin 1948, une série d'observations de « bolides verts » (*green fireballs*) au Nouveau-Mexique a suffisamment d'ampleur pour pousser les scientifiques du centre d'essais nucléaires de Los Alamos à improviser le 17 février puis le 14 octobre 1949 un colloque afin d'étudier la question. Il en ressortira que ces « bolides verts » représentaient très certainement « un phénomène naturel d'un certain type »³. Ce commentaire renforce les militaires dans l'idée que le changement de destination du projet *Sign*, officiellement rebaptisé *Grudge* (« Rancune », ou « Rancœur ») le 11 février 1949, est fondé. Les méthodes de travail sont revues, avec l'appel à des consultants scientifiques civils, et une politique de communication visant à apprendre au public qu'il n'y a rien derrière le phénomène OVNI.

Le 27 décembre 1949, *Grudge* publie son rapport final, qui conclut que les témoignages d'observations d'objets volants non identifiés sont le résultat : 1) d'une mésinterprétation de différents objets conventionnels ; 2) d'une forme douce d'hystérie de masse et de guerre des nerfs ; 3) d'individus qui inventent de tels rapports pour faire un canular ou chercher la publicité ; 4) de personnes souffrant de troubles psychopathologiques. Son activité cesse dans les jours suivants.

Bien qu'ayant des conclusions exactement opposées à celles de *Sign*, le rapport *Grudge* est tout aussi médiocre, guère étayé sur le plan scientifique, et contradictoire avec ses 23% de cas non expliqués. Le public américain lui préférera largement le fameux article de Donald Keyhoe *Flying saucers are real* (« Les soucoupes volantes sont réelles »), paru au même moment dans une revue à sensations, et considéré comme un des textes fondateurs de la « théorie du complot », qui veut que nos gouvernants nous cache l'évidente vérité : l'origine extraterrestre des OVNI.

Le projet *Twinkle* (« Scintillement »), spécifiquement dédié à l'étude des fameux « bolides verts », n'est approuvé que le 20 décembre 1949. Restreint au Nouveau-Mexique, ce programme d'un peu plus d'une année de surveillance du ciel 24 heures sur 24 se solde par un échec. Seules deux images de film ne montrant rien de discernable sont en effet collectées⁴. Le rapport final, daté du 27 novembre 1951, recommande dès lors de ne plus engloutir de fonds publics dans un tel programme de veille systématique. Les différents rapports d'observations sont attribués soit à des objets artificiels ordinaires (avions, ballons-sondes, fusées fumigènes,...), soit à des phénomènes naturels (vols d'oiseaux, planètes, météores et de possibles « nébulosités »). Les ballons en particulier seraient à l'origine d'un grand nombre de témoignages. L'hypothèse plus hasardeuse de petits nuages d'émission issus d'installations atomiques est aussi avancée.

Dans le reste du pays, en l'absence de projet dédié, les rapports d'observations d'OVNI sont traités durant deux ans par les canaux habituels du renseignement militaire, toujours, donc, par un personnel sans aucune expérience dans ce domaine. Toutefois, le 10 septembre 1951, l'apparition inopinée d'un OVNI sur les écrans radar de Fort Monmouth (New Jersey), devant un parterre de généraux venus là pour assister à une démonstration de leur tout dernier modèle de radar, conduit ces mêmes généraux à reconsidérer leur approche de la question.

L'observation radar n'était en réalité due qu'à un mauvais calibrage de l'antenne par un opérateur inexpérimenté, mais les remous déclenchés par l'incident, amplifiés par des questions politiques internes à l'USAF, entraînent cependant la réactivation du projet *Grudge* le 27 octobre 1951. Celui-ci est complètement réorganisé, avec des méthodes de travail se voulant rigoureuses, et d'importants moyens scientifiques sont mis à sa disposition. Il doit en outre opérer dans la plus totale transparence vis-à-vis du public. La rupture avec la précédente mouture est si importante qu'une fois opérationnel, en mars 1952, le « nouveau projet *Grudge* » est rebaptisé *Blue Book* (« Livret bleu »).

Ce dernier accumule un grand nombre de rapports à l'occasion de la « grande vague » de l'été 1952, suffisamment pour motiver leur examen par une palette de scientifiques de haut niveau. Celui-ci, présidé par le physicien Bob Robertson, se réunit à huis clos en janvier 1953. Contrairement à une légende tenace, le comité Robertson ne recommandera pas que l'étude des OVNI soit abandonnée, mais conclut simplement que la documentation amassée par *Blue Book* n'est pas probante. Il conseille aux militaires, *a contrario*, d'accroître les moyens alloués au projet afin de lui permettre de collecter des éléments plus significatifs.⁵

L'USAF fait exactement l'inverse, probablement parce que c'est là la manière la plus économique et la plus rapide pour aboutir à la conclusion souhaitée : les OVNI ne sont pas des appareils étrangers ou extraterrestres, ils ne représentent pas une menace, et l'USAF contrôle parfaitement l'espace aérien américain. Dans le contexte de la Guerre froide, on aurait tort de sous-estimer les implications purement politiques de l'étude des OVNI. Le projet *Blue Book* est donc progressivement vidé de sa substance au cours de l'année 1953 et réduit à un fonctionnement routinier insignifiant, incapable d'étudier sérieusement la plupart des rapports qui lui sont transmis. Il va fonctionner ainsi pendant seize ans, publiant à l'occasion une douzaine de rapports de synthèse à l'intention du public.

À partir de 1964, les États-Unis connaissent plusieurs vagues localisées d'observations d'OVNI dont l'intensité va croissant au cours des trois années suivantes. Le point culminant est

atteint en mars 1966 dans le Michigan, où une série d'observations collectives et une explication bâclée – qui restera célèbre en tant qu'« affaire du gaz des marais » – fournie par le consultant scientifique de *Blue Book*, J. Allen Hynek, poussent des parlementaires d'opposition à réclamer une enquête indépendante, sérieuse et approfondie.

À quelques mois d'élections partielles pour le renouvellement d'une partie du Congrès, ceux-ci obtiennent rapidement gain de cause et en octobre 1966, le contrat de « l'étude scientifique sur les OVNI » est attribué à l'université du Colorado. Cette dernière constitue une équipe de 37 personnes dirigée par le physicien Edward Condon. Le comité Condon voit rapidement sa respectabilité malmenée, tant à cause des jalousies suscitées – Condon ayant décidé de ne faire appel qu'à des chercheurs vierges de toute expérience ufologique – que par une politique interne maladroite et mal comprise, l'université du Colorado ayant été surtout soucieuse de préserver sa réputation tout en encaissant les 500.000 dollars versés par l'USAF.

Une version abrégée du rapport final⁶ est publiée le 6 janvier 1969. Sa conclusion est que vingt années d'étude du phénomène n'ont rien apporté à la science et qu'il n'y a pas lieu d'espérer qu'il puisse en être autrement avec des travaux ultérieurs. Le projet *Blue Book* n'ayant ainsi plus de raison d'être, il rend lui aussi son rapport final, concluant que les OVNI ne constituent pas une menace pour la sécurité nationale, et est définitivement fermé le 17 décembre 1969. Cette clôture met un terme à toute étude officielle de la question des OVNI aux États-Unis.

Si le comité Condon ne s'est penché que sur une centaine de cas supposés être les plus représentatifs du phénomène, les enquêteurs du projet *Blue Book*, pour leur part, ont au total accumulé très exactement 12 618 témoignages. Bien que ces statistiques soient à manipuler avec précautions compte tenu de la faible qualité de la plupart des enquêtes, sur ce total, seuls 701 cas sont demeurés sans explication après examen, soit une proportion de l'ordre de 5,5%.

À l'instar des États-Unis, plusieurs autres pays de par le monde vont lancer des programmes d'enquête officiels.

Le premier d'entre eux est le Canada, où pas moins de cinq ministères ou organismes gouvernementaux – les ministères des Transports, des Communications et de la Défense nationale, la Gendarmerie royale du Canada et le Conseil national de recherches –, chacun suivant ses propres intérêts et objectifs, vont à un moment ou à un autre se pencher sur le phénomène.

En décembre 1950, Wilbert B. Smith, employé comme ingénieur radio principal au ministère canadien des Transports et ufologue à ses heures, est autorisé à utiliser un laboratoire et certaines installations extérieures du ministère afin d'étudier ces mystérieux objets volants et les principes physiques qui, selon lui, leur seraient associés. Le projet *Magnet* se fonde en effet essentiellement sur la conviction de Smith que les soucoupes volantes manipulent le champ magnétique terrestre pour se propulser.

Dès 1952, il arrive à la conclusion « qu'il s'agit de véhicules extraterrestres, en dépit de nos convictions contraires »⁷. Dans la foulée, il installe une station à Shirley's Bay, près d'Ottawa, dans l'Ontario, pour détecter les perturbations sonores, magnétiques ou radioélectriques susceptibles d'être engendrées par le mode de propulsion révolutionnaire des dites soucoupes volantes...

La publication dans la presse de ses conclusions personnelles sur la présence de véhicules extraterrestres dans notre atmosphère ne manquera pas de faire sensation. En août 1954, le gouvernement canadien décide d'arrêter les frais. Wilbert Smith poursuivra à titre privé ses recherches jusqu'à sa mort, en 1962, non sans s'être compromis avec divers « contactés » (personnes prétendant être en contact avec des entités extraterrestres).

Parallèlement au projet *Magnet*, un comité voué à l'étude des témoignages d'OVNI, baptisé *Second Story*, est créé en avril 1952 à l'initiative de personnels de plusieurs ministères. Parrainé par le Conseil de recherches pour la défense, ce comité entend collecter le maximum de données afin de mettre au jour d'éventuelles corrélations entre elles. Dans cet objectif, il élabore un questionnaire standard et un guide d'instructions destiné aux enquêteurs afin de réduire au minimum la part d'interprétation personnelle. Mais il cesse son activité dès l'année suivante, après avoir émis un avis négatif sur le lancement d'une enquête officielle de grande échelle, la situation ne le justifiant pas.

En pleine Guerre froide, le Canada met surtout en place avec les États-Unis un système d'alerte conjoint, le Cirvis/Merint (*Canadian-United States Communications Instructions for*

Reporting Vital Intelligence Sightings). Les personnels de leurs forces armées doivent signaler sur-le-champ tout objet aérien ou marin d'apparence hostile, non identifié ou dont les manœuvres semblent suspectes : missiles, sous-marins... ou OVNI. La mention de cette dernière catégorie d'observations ne doit toutefois pas être interprétée comme une preuve que la présence d'OVNI est alors considérée comme une information d'importance vitale pour la sécurité de l'Amérique du Nord. Le point essentiel, dans ce contexte, est que l'observateur ne connaît pas la nature de ce qu'il a vu. C'est à ce seul titre que son rapport peut revêtir une signification militaire.

Conséquence logique, le ministère de la Défense canadien ne tarde pas à recevoir des témoignages d'OVNI par ce canal. Une note de service du 18 octobre 1961, adressée au bureau du sous-ministre de la Défense, indique que « le gouvernement canadien se préoccupe de la déclaration de tout objet qui pourrait nuire à la sécurité nationale ; c'est aussi sans aucun doute l'attitude adoptée par le gouvernement américain. Toutefois, à ce jour, les enquêtes sur les déclarations d'OVNI, menées par différents ministères fédéraux, ne révèlent rien qui nous amènerait à nous inquiéter du bien-être de notre nation. En effet, tous les objets décrits pourraient être attribués à des phénomènes naturels ou à une erreur d'identification. » En 1967, il livrera en conséquence ses dossiers au Conseil national de recherches. Selon une note de service datée du mois de septembre, certaines enquêtes suggèrent que les OVNI pourraient faire connaître une « information scientifique exceptionnelle, ou encore une technologie avancée qui contribuerait à la recherche technique et scientifique »⁸...

La Gendarmerie royale du Canada a collecté pour sa part les premiers témoignages dès la vague d'observations de 1947, qui s'est vite étendue au Canada. Elle continuera d'enquêter encore de longues années sur les cas d'OVNI qui lui sont signalés, même après que le Conseil national de recherches, à qui elle transmettait ses rapports d'OVNI, ait conclu à son tour que les phénomènes observés ont le plus souvent une origine banale, naturelle comme les bolides ou artificielle comme les ballons météorologiques, tout en soulignant que certaines observations demeurent néanmoins inexplicables.

Toujours pragmatiques, les autorités britanniques n'entreprendront de leur côté aucune étude avant que l'opinion publique ne les contraigne à fournir un effort minimal sur le sujet.

Un petit groupe de travail sur les soucoupes volantes (*Flying Saucer Working Party*) est constitué en 1950, en réponse aux demandes exprimées par deux personnalités influentes, Lord Mountbatten et Sir Henry Tizard, un des créateurs du radar, qui soutenaient que la question méritait une étude sérieuse. Composé de cinq membres, représentant le ministère de l'Air, l'Amirauté, le Bureau de la Guerre et le ministère de la Défense, ce groupe de travail se réunit pour la première fois au mois d'octobre. Rapidement, les personnels de la *Royal Air Force* (RAF) et de la *Royal Navy* sont sollicités afin qu'ils rapportent leurs observations pour enquête. Des centaines de témoignages sont ainsi épiluchés au cours des huit mois suivants.

Dans son très bref rapport final (*DSI/JTIC Report No. 7: Unidentified Flying Objects*), daté de juin 1951, le *Flying Saucer Working Party* conclut que les observations d'OVNI se résument à des mésinterprétations de phénomènes connus et à des canulars. Seulement trois enquêtes sur le terrain ont été effectuées, par des officiers de la RAF. Le Groupe recommande qu'aucune autre investigation ne soit entreprise avant que de nouveaux éléments probants viennent éclairer le sujet.

En septembre 1952, conséquence directe de la vague américaine de l'été, le petit comité est reformé et placé cette fois sous le contrôle du Directeur adjoint du renseignement au ministère de l'Air. En pratique, les rapports d'observations les plus inhabituels sont étudiés par deux personnes, sans qu'à nouveau rien de concret n'en sorte.

Une autre équipe d'enquête « officielle » sera mise sur pied à la fin des *sixties* par le ministère de la Défense britannique sous la pression de parlementaires de la Chambre des communes. Celle-ci fait suite à la vague d'OVNI qui touche le pays en octobre 1967, déclenchée par les témoignages de deux policiers du Devon à propos d'une énigmatique « croix volante étoilée » qu'ils auraient pris en chasse... L'équipe comprend notamment un physicien dépendant du service militaire de renseignement et un psychologue de la RAF. Après deux ans d'étude de témoignages d'OVNI, ce dernier aboutira à la conclusion que « les gens qui rapportaient les observations étaient beaucoup plus dignes de recherche que les rapports eux-mêmes »⁹...

Entre 1959 et 2000, le ministère de la Défense britannique aurait collecté pas moins de 11 287 rapports d'observations. Les différents dossiers déclassifiés à ce jour ne révèlent cependant aucune tentative de cacher la « vérité » à la population, mais plutôt son embarras, son ignorance et son souci occasionnel des conséquences que la croyance aux OVNI pouvait avoir sur les médias et les politiciens, particulièrement quand elle conduisait à des demandes de dépenses supplémentaires dans le domaine.

L'Union soviétique a également entretenu des programmes d'enquête, dont au moins un d'assez grande envergure, de 1978 à 1990, qui reste cependant moins bien connu que ses équivalents anglo-saxons.

Sa création apparaît comme une conséquence directe du fameux phénomène de Petrozavodsk. Le 20 septembre 1977, vers quatre heures du matin, des habitants de cette ville du nord-ouest de la Russie ont pu voir une énorme « étoile » pulser dans le ciel encore sombre, puis se diriger lentement vers la cité, en s'étendant comme une gigantesque « méduse » et en émettant de petits jets lumineux. Le phénomène, très spectaculaire, sera même photographié en Finlande. Invitée par les autorités locales à fournir une explication, l'Académie des sciences doit reconnaître en ignorer l'origine, du moins officiellement... Trois jours après l'événement, à la suite de l'agence de presse officielle Tass, le grand journal soviétique *Izvestiya* évoque un « phénomène naturel non identifié ». Les gouvernements d'Europe du Nord expriment quant à eux leur inquiétude à propos de ce qu'ils considèrent être une conséquence d'essais d'armes soviétiques.

Soumis à une pression tant intérieure qu'extérieure, le président de l'Académie des sciences, Anatoly Aleksandrov, sollicite la création d'une commission d'enquête auprès du président de la Commission militaro-industrielle, L. Smirnov. En réponse, ce dernier demande au président du Conseil scientifique et technique, le Dr. A. Schokin, d'examiner la question lors de la prochaine réunion de cet organisme, qui doit se tenir au Kremlin en octobre 1977. Il y sera décidé de lancer un programme de recherche sur les « phénomènes atmosphériques et spatiaux paranormaux »...

Deux thèmes d'étude de ces phénomènes prétendument paranormaux seront ensuite inclus dans les plans quinquennaux de recherche pour la Défense de 1977, 1981 et 1986. Plusieurs organismes civils et militaires vont être impliqués dans ce programme en partie classifié, qui bénéficie également de la collaboration de différents chercheurs de l'Académie des sciences, du réseau météorologique du pays et de l'Armée rouge.

La Commission militaro-industrielle met parallèlement en place deux petits groupes d'experts, l'un dépendant du Ministère de la Défense nationale et l'autre de l'Académie de Sciences. Le premier utilise des données issues principalement des forces armées tandis que le second exploite des témoignages provenant d'organisations scientifiques, de journaux,...

Leurs objectifs diffèrent également. Les militaires se préoccupent surtout, d'une part, de vérifier si les OVNI allégués ne sont pas liés à un quelconque dysfonctionnement de la technologie de défense soviétique ou/et à un stress du personnel et, d'autre part, dans les cas où l'existence du phénomène peut être confirmée, d'identifier leur provenance et degré de dangerosité. Ce volet du programme est placé sous la direction du général V. Balashov, un spécialiste des effets des radiations sur les équipements militaires.

Le groupe de travail de l'Académie des sciences, mené par le Dr. V. Migouline, compte quatre à cinq personnes. Il cherche de son côté officiellement à déterminer les facteurs physiques qui provoquent certains de ces phénomènes puis à les modéliser et à procéder à leur étude expérimentale. Vladimir Migouline dirige alors le réputé Institut du magnétisme terrestre, de la ionosphère et de la propagation des ondes radio (IZMIRAN), situé à Troitsk, dans la région moscovite.

Il semble que le rôle de la structure civile ait surtout été d'intoxiquer les Occidentaux, en fournissant des explications *ad hoc* pour des observations se rapportant en réalité à des essais militaires soviétiques. M. Migouline s'est ainsi toujours efforcé de présenter la « Méduse de Petrozavodsk » comme un phénomène d'origine naturelle¹⁰.

En 1979, l'astronome soviétique L. M. Guindilis diffusait à travers le monde, avec l'accord de l'Académie des Sciences de l'URSS, un rapport sur les *Observations de phénomènes atmosphériques anormaux en U.R.S.S. : Analyse statistique*. Ce rapport « semi-officiel » constituait en fait un écran de fumée destiné selon toutes probabilités à masquer d'autres tests de systèmes d'armes illégaux (cf. chapitre 2).

Il faut attendre la disparition de l'Union soviétique pour que des informations plus fiables soient publiées, notamment par Youri Platov, un ancien collaborateur de Vladimir Migouline. Environ 3000 rapports d'observations auraient été recueillis dans les différentes républiques soviétiques entre 1978 et 1990, dont près de 300, parmi les mieux documentés, auraient fait l'objet d'une étude approfondie. La plupart ont pu être expliqués.

Il ressort globalement de ces enquêtes que plus de 90% des cas d'OVNI signalés en URSS seraient attribuables à seulement deux classes de phénomènes : des lancements de fusées militaires ou civiles, très nombreux en ces années, et de simples ballons météorologiques (10 à 12% du total).

Les observations de masse qu'a connu cet immense pays durant la période considérée semblent toutes reliées soit à des rentrées dans l'atmosphère d'éléments de fusées porteuses et de satellites, soit à des tirs de missiles balistiques depuis le sol ou la mer. Le phénomène de Petrozavodsk résultait ainsi du lancement du satellite *Cosmos 955* depuis la base de Plesetsk et, pour certains effets additionnels, du tir raté au même moment d'un missile balistique. De fait, les habitants des îles Canaries ont pu observer à la fin des années 1970 des phénomènes similaires, également étiquetés OVNI, suite à des lancements, depuis des sous-marins américains submergés au milieu de l'Atlantique nord, de missiles intercontinentaux non déclarés¹¹.

Youri Platov et Boris Sokolov concluent pour leur part qu'« ou bien pour quelque raison le territoire de l'URSS a été fermé aux visites extraterrestres pendant 13 ans, ou alors l'hypothèse de l'origine extraterrestre des OVNI ne tient pas la route. Tout expert sérieux de la question des OVNI devrait tenir compte de ce résultat. »¹²

D'autres organismes officiels encore ont mené (Suède, Australie,...), ou mènent toujours (Pérou, Chili,...), des investigations sur le phénomène OVNI, sur lesquelles nous disposons d'informations encore plus fragmentaires.

Le dernier rapport officiel en date, rendu public en mai 2006 seulement, émane du ministère de la Défense britannique. Le projet *Condign* a été lancé dix ans auparavant, en décembre 1996, afin d'évaluer le danger que pouvaient représenter les OVNI pour la Défense. Le rapport final, long de 460 pages, rédigé par un unique « expert » resté anonyme, a été remis en mars 2000. Il avait été initialement classifié, en raison apparemment des indications qu'il donnait sur les capacités de détection radar du Royaume-Uni. L'auteur y avance que les cas restés non-identifiés après analyse seraient dus à des phénomènes naturels rares et mal connus, dont la foudre globulaire et de mystérieux plasmas atmosphériques¹³.

Il faut reconnaître que les explications avancées dans ces différentes études officielles apparaissent souvent ambiguës, partielles, voire parfois franchement simplistes. Les tenants de l'origine extraterrestre des OVNI n'ont pas manqué de relever les insuffisances de leur argumentation et d'accuser leurs auteurs et commanditaires de seulement chercher à nier leur véritable nature. On peut plus simplement y voir la volonté de se débarrasser d'un phénomène mal compris et mal investigué, donc difficilement explicable dans ces conditions, surtout au grand public. L'ignorance est une position inconfortable pour le crédit d'une instance gouvernementale, qui cherchera alors généralement plutôt à réduire, ou pour le moins à ne pas encourager, un phénomène ayant une dimension socioculturelle indéniable. *A contrario*, les autorités de différents États ont pu quelquefois trouver leur compte à ce que des essais de systèmes d'armes ou des opérations d'espionnage soient considérés comme des OVNI¹⁴.

Il demeure qu'aucun organisme gouvernemental étranger n'a estimé *in fine* le phénomène réellement probant ou potentiellement dangereux au vu des données connues, tout en admettant l'existence d'un résidu de cas inexpliqués¹⁵.

Un service français dépendant du Centre National d'Études Spatiales (CNES) créé en 1977, le Groupe d'Étude des Phénomènes Aérospatiaux Non-identifiés (GEPAN), devenu le Service d'Expertise des Phénomènes de Rentrées Atmosphériques (SEPRA) en 1988, puis le Groupe d'Études et d'Informations sur les Phénomènes Aérospatiaux Non-identifiés (GEIPAN) en 2005, semblerait cependant avoir fait une récolte plus fructueuse. Ses directeurs successifs attestent *a minima* de l'existence d'objets inconnus ayant laissé des traces physiques de leur passage.

Claude Poher, fondateur et premier responsable du GEPAN, et Jean-Jacques Velasco, directeur du GEPAN puis du SEPRA de 1983 à 2004, ne se bornent d'ailleurs pas à ce constat, déjà pour le moins troublant : dans leurs publications et prestations médiatiques, ils soutiennent

clairement l'origine extraterrestre des objets en question. Ils s'expriment certes à titre personnel mais en se basant directement sur les travaux des services du CNES qu'ils ont dirigés, entretenant ainsi une ambiguïté certaine. Doit-on alors en déduire que les touristes d'outre-espace auraient eux aussi fait de notre pays une de leur destination de prédilection ?

L'opinion des différents « Messieurs OVNI » du CNES, désormais défendue de manière moins ouverte par Yves Sillard – qui dirige actuellement le comité de pilotage du GEIPAN – « repose pour une part importante sur les témoignages recueillis en France avec le maximum de rigueur »¹⁶. Une fois le tri fait parmi ceux-ci, subsisterait un nombre conséquent de cas demeurant rebelles à toute explication, même après enquête approfondie. Ainsi, la thèse de visiteurs extraterrestres serait « la seule [...] qui, au stade actuel, apporte une perspective éventuelle d'explication de phénomènes, dont l'existence est par ailleurs indiscutable »¹⁷.

Devant une telle affirmation, et en application du fameux principe épistémologique selon lequel « une affirmation extraordinaire requiert une preuve plus qu'ordinaire »¹⁸, il convient d'examiner en détail ce qui, dans le travail fourni par le CNES au sujet des OVNI ces trente dernières années, permettrait de privilégier la thèse extraterrestre au détriment d'autres modèles explicatifs plus « économiques »¹⁹. Les témoignages avancés à l'appui de cette opinion ont-ils bien été validés selon le processus scientifique le plus rigoureux possible ? Toutes les explications connues ont-elles bien été envisagées, puis réfutées par l'examen des faits ? En résumé, la conviction des ufologues du CNES repose-t-elle sur des preuves solides ?

Nous allons tenter de répondre à cette question, en dressant un panorama de trois décennies de recherche ufologique officielle en France. Ce travail n'a pas la prétention d'être une analyse exhaustive de l'ensemble des observations rapportées. *A contrario*, il est ciblé sur les cas présentés comme les plus significatifs et les plus probants qui ont pu être analysés.

Avant d'effectuer cet examen proprement dit, il convient d'abord de revenir sur l'environnement historique dans lequel ces analyses ont été menées. Un retour sur le contexte ayant présidé à la naissance du GEPAN, en 1977, est donc nécessaire avant d'aborder l'histoire du service proprement dite. Les enquêtes « ufologiques » effectuées sous l'égide du CNES ont de fait été contestées par divers observateurs, et ce dès les premiers temps, les attaques les plus sérieuses portant sur la réelle application d'une méthodologie toujours présentée comme « rigoureusement scientifique » par ses différents responsables. L'aspect le plus problématique est certainement le hiatus constant entre la nécessaire impartialité du service et les opinions personnelles de ses dirigeants successifs, favorisant la thèse extraterrestre toujours plus ouvertement au fil du temps.

L'analyse succincte des différents cas investigués par le GEPAN, puis le SEPRA, montre pour sa part que la rigueur méthodologique dont se sont systématiquement réclamés ces services n'a que trop rarement été appliquée. Ceci concerne aussi bien les enquêtes en elles-mêmes que les statistiques « à géométrie variable » qui en ont été tirées. Par ailleurs, de 1988 à 2000, date où il est officieusement déchargé de cette mission et rebaptisé Service d'Expertise des Phénomènes Rares Aérospatiaux, le SEPRA a théoriquement pour fonction première la prévision et le suivi des rentrées atmosphériques observables depuis le territoire national. Sur ce plan également, les résultats obtenus par ce service ont fait l'objet de critiques, fondées principalement sur son incapacité supposée à identifier la véritable origine – naturelle ou artificielle – des objets rentrant dans notre atmosphère et à indiquer correctement leur trajectoire.

Mais en dehors de ces considérations générales, *quid* des « cas remarquables » ? Les plus insolites, les plus « inexplicables », ceux qu'on retrouve mis en avant dans les publications de MM. Poher, Velasco, Sillard et Patenet, et qui sont inlassablement repris dans les médias, n'échappent pas à la règle. L'examen approfondi de neuf d'entre eux, parmi les plus proéminents de l'argumentaire développé par les responsables du service ufologique du CNES, montre que de nombreuses pistes pouvant mener à des explications conventionnelles n'ont pas été suivies, ni même envisagées par les enquêteurs. La légitimité de la thèse suggérée – possibles manifestations d'une civilisation extraterrestre – s'en trouve sapée, puisqu'elle est envisagée sans qu'un examen sérieux des explications les plus simples – faisant intervenir des phénomènes connus – ait permis d'écarter celles-ci.

Enfin, cet ouvrage ne serait pas complet sans une présentation détaillée du modèle réductionniste composite, le meilleur à notre sens pour expliquer le phénomène OVNI dans son

ensemble tout en restant en adéquation avec tous les témoignages et faits rapportés, expliqués par la suite ou encore inexpliqués.

Notes de l'introduction

¹ Kenneth Arnold a chiffré, *a posteriori*, à 30 ou 40 kilomètres l'écart le séparant des neuf objets. De là, il a calculé qu'ils devaient se déplacer à plus de 1700 km/h. S'il a surestimé leur distance, et donc corollairement leur vitesse, il pourrait avoir en réalité aperçu une escadrille d'avions militaires conventionnels. Le *F4U Corsair* apparaît comme le candidat le plus probable dans cette zone, d'autant qu'il possédait un camoufage de queue de couleur bleu ciel, des ailes courbées et volait, en formation échelonnée, à 650 km/h, soit près de quatre fois plus vite que l'appareil d'Arnold.

² Elle constituait jusque-là une branche de l'armée de Terre, l'*US Army Air Force* ou USAAF.

³ Le Dr Lincoln LaPaz, invité à ce colloque secret en tant que spécialiste des météorites (il dirige alors l'*Institute of Meteoritics* de l'Université du Nouveau-Mexique, le premier organisme scientifique dans le monde exclusivement dévolu à l'étude de ces objets) pensait, à tort, qu'il ne pouvait s'agir de météores. Il observa lui-même le 12 décembre 1948 un de ces « bolides verts » sans réussir à l'identifier. C'était pourtant bel et bien une banale Géminide, issue de l'une des pluies de météores les plus actives de l'année...

⁴ Le projet prévoyait initialement l'installation de trois stations équipées d'un cinéthéodolite. Un seul de ces instruments optiques de localisation trajectographique sera effectivement mis en œuvre et déplacé de lieu en lieu.

⁵ Edward Ruppelt, *The Report on Unidentified Flying Objects*, 1956, p. 225.

⁶ Edward Condon (éd.), *Final Report of the Scientific Study of Unidentified Flying Objects*, Bantam Books, 1969.

⁷ Wilbert B. Smith, *Rapport sur le projet Magnet*, 1952, p. 6.

⁸ *Unidentified Flying Objects (UFOs) – Investigations* [en ligne], septembre 1967. Disponible à l'adresse <http://www.collectionscanada.ca/ufo/002029-2501-f.html>.

⁹ Cf. Andy Roberts et David Clarke, « The story that may be bigger even than atom bomb wars », *Fortean Times*, n° 164, novembre 2002.

¹⁰ En 1979, pour expliquer le phénomène, le chercheur soviétique invoquera ainsi pêle-mêle des cyclones, un courant-jet de 180 mètres par seconde, des orages et « des aurores polaires intenses d'un type rare » (Vladimir Migouline, « Les phénomènes aérospatiaux non identifiés à l'étude en Union soviétique », *La Recherche*, n° 102, juillet-août 1979, p. 760).

¹¹ Les très spectaculaires événements des 22 juin 1976, 19 novembre 1976 et 5 mars 1979 ont fait l'objet d'une enquête par des officiers de l'armée de l'Air espagnole. Ceux-ci, après avoir écarté avec de mauvais arguments des lancements de missiles au large de l'archipel des Canaries, avanceront les hypothèses d'un « vaisseau d'origine inconnue » ou d'une « énergie inconnue ». Il est aujourd'hui prouvé que ces observations d'OVNI avaient très précisément pour origine des essais de missiles *Poséidon C-3 SLBM*. Cf. V. J. Ballester-Olmos et R. Campo Pérez, « Les essais de missiles de la Marine US et les observations d'OVNI aux Îles Canaries », *La Gazette fortéenne*, vol. 1, 2002.

¹² Yu. V. Platov, B. A. Sokolov, « History of UFO state research in the USSR », *Vestnik Rossiiskoi Akademii Nauk*, Vol. 70, No. 6, 2000, pp. 507-515.

¹³ Certains auteurs ont pour fâcheuse tendance de faire appel à des phénomènes atmosphériques ou géophysiques eux-mêmes scientifiquement inexpliqués pour tenter d'expliquer le phénomène OVNI. Le célèbre sceptique américain Philip J. Klass a cédé dans ses débuts à cette tentation, qui masque souvent une incapacité à identifier les véritables stimuli à l'origine des observations. Les spéculations de Michael A. Persinger ou de Paul Devereux sur les « lueurs sismiques » (*earthquake lights*) ne sont guère plus sérieuses même si elles sont parfois reprises favorablement dans des revues de vulgarisation scientifique. Des phénomènes désormais attestés comme les « sylphes » (*sprites*) restent très rares et confinés dans la haute atmosphère, contrairement à la majorité des cas d'OVNI résistants.

¹⁴ Le crash de Roswell (Nouveau-Mexique, États-Unis), le 3 juillet 1947, devenu depuis les années 1980-1990 le cas d'OVNI le plus célèbre du monde, sur la base de témoignages déformants ou de seconde main, s'explique par l'éclatement d'un train de ballons stratosphériques développés dans le cadre d'un programme secret : le projet Mogul. En ce début de Guerre froide, ces ballons-espions devaient détecter d'éventuelles explosions atomiques soviétiques dans l'atmosphère. Cf. Karl Pflock, *Roswell 1947-2007, l'ultime enquête*, Terre de Brume, 2007.

¹⁵ Le pourcentage de ces cas résiduels reste conforme aux marges d'erreur ou d'incertitude couramment admises dans les études et analyses statistiques effectuées en sciences humaines et sociales (5 à 10%).

¹⁶ Yves Sillard (éd.), *Phénomènes aérospatiaux non identifiés, un défi à la science*, Paris : le Cherche-Midi, 2007, p. 8.

¹⁷ *Ibid.*, p. 17.

¹⁸ Henri Broch, *Le paranormal*, Paris : le Seuil, 1985, p. 185.

¹⁹ Le « principe d'économie », parfois appelé « rasoir d'Occam (ou d'Ockham) » est un outil méthodologique permettant de classer les différentes explications possibles d'un même phénomène, par ordre de « plausibilité », en commençant par la plus facilement vérifiable. Ainsi, une explication faisant intervenir un phénomène parfaitement connu est plus facile à démontrer qu'une autre faisant appel à des phénomènes encore inconnus de la science. Elle doit donc être examinée en priorité ; si elle est invalidée par l'examen des faits, alors, on peut envisager le recours à des hypothèses plus complexes ou plus incertaines.